

Région  
Hauts de  
France

la  
cgt

# Pouvoir d'achat des agents de la Région :

Monsieur le Président,

L'augmentation du pouvoir d'achat des salariés est au cœur du débat et des mobilisations qui montent aujourd'hui dans tout le pays. Alors que le coût de la vie et les prix augmentent, les salariés sont toujours plus mis à contribution, quand on supprime dans le même temps l'impôt sur la fortune.

Vous vous êtes positionné dans le débat public sur le sujet du pouvoir d'achat des Français. Aussi, la **CGT**, devenue 1er syndicat au conseil régional depuis le 6 décembre, s'adresse à vous aujourd'hui : **il y a bien urgence à ouvrir le dossier du pouvoir d'achat des agents de la région.**

Pour prendre l'exemple du premier métier de la collectivité, celui d'agent polyvalent d'entretien, le salaire net est de 1527€, au grade d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2<sup>ème</sup> classe avec 18 ans d'ancienneté (dont un niveau de prime bien loin du maximum autorisé de plus de 1000€). Pour les agents en contrat court, de plus en plus nombreux, la situation est très précaire, du fait du choix régional d'interrompre les contrats pendant les congés scolaires. Nous rencontrons sur le terrain, parmi les effectifs, des personnes qui ont aujourd'hui recours aux restaurants du cœur.

Les agents publics dans leur ensemble sont pénalisés avec un point d'indice qui n'a presque pas évolué en dix ans (soit une perte de pouvoir d'achat moyenne de 14,8% depuis le 1er janvier 2000), le rétablissement du jour de carence, le ralentissement de la progression des carrières...

**La CGT interpelle**

**XAVIÈR BÉRTRAND**

**Au Conseil Régional, on nous demande de travailler plus longtemps, avec moins d'effectifs, pour au final gagner moins :**

- **U**n nouveau régime indemnitaire parmi les moins favorables des régions fusionnées (avec part variable au « mérite »), le gel de primes pour les agents qui choisissent de garder le bénéfice de l'ancien régime indemnitaire (inchangé depuis 2007), et le versant sud toujours pénalisé sur les primes en cas d'arrêt maladie.
- **H**ausse des coûts de complémentaire santé, sans augmentation de la participation employeur.
- **T**oujours pas d'alternative au stationnement payant pour les agents d'Amiens, des aides au transport trop limitées dans les critères d'attribution...

**On est donc loin de l'affirmation qu'il n'y aurait pas de perte de pouvoir d'achat pour les agents régionaux.**

La Région Hauts-de-France se félicite d'être volontariste sur bien des politiques au-delà de ses compétences obligatoires. La **CGT** vous demande de travailler à une amélioration réelle et concrète du pouvoir d'achat des agents et d'être tout aussi volontaire sur cette question :

- **D**e rouvrir le dossier du régime indemnitaire, pour un alignement par le haut, à commencer par une amélioration pour les bas salaires : vous avez tout pouvoir pour procéder à cette augmentation.
- **D**e mener un travail de fond sur les participations employeur au bénéfice des agents (santé, transport, garde d'enfant).
- **E**nfin, vous avez évoqué dans les médias, l'idée d'une prime de fin d'année versée volontairement par les employeurs, reprise par Emmanuel macron dans son discours de mardi. **Chiche !** Selon l'adage «Charité bien ordonnée commence par soi-même»:

**Appliquons le versement de cette prime aux agents de la Région !**

